



AVIS DE PUBLICITE

AVIS DE PUBLICITE concernant la délégation par affermage de la gestion du Centre Technique Fluvial de Castelsarrasin

Nom et adresse officiels de la personne publique : Commune de Castelsarrasin, Place de la Liberté, BP84, 82103 Castelsarrasin

Mode de passation : Délégation de service public passée en vertu des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Objet du contrat : Délégation par affermage de la gestion du Centre Technique Fluvial de Castelsarrasin

Lieu d'exécution : Centre Technique Fluvial de Castelsarrasin (82)

Durée du marché ou délai d'exécution : **La durée de la délégation est de 10 ans.**

Caractéristiques principales : Exploitation du Centre Technique Fluvial. Le délégataire devra assurer la gestion du service qui inclut notamment : La gestion, la sécurité et la conservation du site, de manière exclusive / La manutention, mise à l'eau/hors d'eau des bateaux / Le stockage de bateaux / la gestion et mise à disposition d'espace « Brico-bateaux » / l'installation et la gestion d'une station d'avitaillement en Gasoil / la gestion d'une station de dépotage des eaux usées / La valorisation et la gestion de l'espace mis à disposition par la commune / la promotion de l'activité du Centre Technique Fluvial. Le futur exploitant pourra proposer des prestations annexes.

Les aménagements mis à disposition par la collectivité comprennent un espace de stockage à sec éclairé et équipé de dispositifs de surveillance, une rampe de mise à l'eau et d'un quai de stationnement le long du Canal Latéral, une zone bricobateaux et une aire de carénage (800 m²) avec intégration d'un dispositif de traitement des eaux sales ; La capacité de stockage à sec est de l'ordre de 100 à 140 bateaux (en fonction du placement et de la taille de ceux-ci). Des bâtiments sont en cours de conception et seront mis à disposition du fermier.

Les variantes sont autorisées.

Classification CPV

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire
Objet principal	63 72 10 00-9 (<i>Services d'exploitation de ports et de voies navigables et services connexes</i>)	□□□□-□ □□□□-□
Objet(s) supplémentaire(s)	63 72 12 00-1 (<i>Services d'exploitation portuaire</i>) 50 24 10 00-6 (<i>Services de réparation et d'entretien de bateaux</i>) 50 24 61 00-2 (<i>Services de mise en cale sèche</i>)	□□□□-□ □□□□-□ □□□□-□ □□□□-□ □□□□-□ □□□□-□

Présentation des candidatures :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Ce dossier comprendra les éléments suivants :

Situation propre des opérateurs économiques y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

- **Pièce 1:** Lettre de candidature précisant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement qui précisera l'identité de chaque membre dudit groupement et sa forme,
- **Pièce 2:** Pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat,
- **Pièce 3:** Attestation sur l'honneur que le candidat n'est pas en liquidation judiciaire, si le candidat est en redressement judiciaire : copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- **Pièce 4:** Justificatifs que le candidat a bien satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales (certificats délivrés par les administrations et organismes compétents ou déclaration sur l'honneur dûment datée et signée concernant les seuls impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels il n'est pas délivré de certificat) dans les conditions définies par l'article 8 du décret n°97-638 du 31 mai 1997, complété par l'arrêté du 31 janvier 2003 pris pour son application,
- **Pièce 5:** Attestation sur l'honneur que le candidat est en règle au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue par les articles L. 5212-1 à L. 5212-5 du Code du Travail,
- **Pièce 6:** Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin numéro 2 du casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles L. 8221-1 et L. 8221-2, L.8221-3, L. 8221-5, L8251-1, L 5221-11, L5221-8, L 8231-1, L8241-1 et L 8241-2 du Code du Travail ou de toute condamnation pour des infractions similaires,
- **Pièce 7:** Eléments juridiques relatifs à la structure du candidat : forme juridique, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux,
- **Pièce 8:** Justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K Bis ou document d'effet équivalent) ou autre registre professionnel, ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an.

Capacité économique et financière

- **Pièce 9:** Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties financières de l'entreprise (Description, actionariat, bilans et comptes de résultat ainsi qu'une déclaration du Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires relatif à des prestations similaires au cours des trois derniers exercices disponibles).

Capacité technique et professionnelle

- **Pièce 10:** Références de moins de 3 ans du candidat en matière d'exploitation et de gestion par délégation de service public aux caractéristiques similaires en nature et en importance à celui faisant l'objet du présent avis (collectivités concernées, type de contrat, ...), moyens en matériel et moyens en personnel (effectifs et importance du personnel d'encadrement).
- **Pièce 11:** Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles de l'entreprise ainsi que l'aptitude à assurer la continuité du service public en garantissant l'égalité des usagers devant le service public,

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la production de l'ensemble des justificatifs susvisés est exigée en cas de groupement d'entreprises pour chacun des membres du groupement.

Les formulaires DC1, DC2, DC3 et DC4 version 2010 et NOTI2 (ex-DC7) peuvent être utilisés comme support ; ils sont publiés sur le site Internet du Ministère de l'Économie et des Finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Pour chaque document demandé, un document d'effet équivalent peut être produit.

Critères de sélection des candidatures : garanties techniques, professionnelles et financières, aptitude à assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public, respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Précisions générales :

- Le dossier de consultation complet sera remis aux candidats admis. Pour garantir l'efficacité de la transmission du dossier, il est demandé aux candidats de communiquer à la collectivité les coordonnées (télécopie ou adresse de courrier électronique) d'un interlocuteur privilégié. La collectivité ne pourra être tenue responsable des éventuels retards dus à l'utilisation de ces coordonnées.

- Adresse à laquelle les candidatures doivent être envoyées : M. Le Maire, **Commune de Castelsarrasin**, Place de la Liberté, BP84, 82103 Castelsarrasin

Les dossiers complets, au format papier, rédigés en langue française, et comprenant la candidature, seront remis soit par pli recommandé avec accusé réception ou par tout autre moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception, soit directement contre récépissé à la mairie aux jours et heures d'ouverture. Le pli contiendra contenant une enveloppe intérieure portant la mention « Candidature pour la délégation par affermage de la gestion du Centre Technique Fluvial – à n'ouvrir qu'en Commission de DSP ». **Les candidats ne sont pas autorisés à transmettre leur candidature par voie électronique.**

- Date limite de réception des candidatures : **le 16 avril 2015 à 12h00.**

- Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

M. Le Directeur Général des Services, **Commune de Castelsarrasin**, Place de la Liberté, BP84, 82103 Castelsarrasin ; sebastien.delahaie@ville-castelsarrasin.fr ; Les candidats veilleront à envoyer une copie de leur requête à l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage à l'adresse suivante : contact@cogite-sas.com

- Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Toulouse ; 68, rue Raymond IV ; B.P. 7007 ; 31068 Toulouse Cedex 07 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Télécopie : 05 62 73 57 40 ; Mél : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

- Référence d'identification du marché attribué par la personne publique : néant

- Date d'envoi du présent avis de publication : le 06/03/2014